



- 1 - Jardins familiaux Pichou - Chemin de la Mare Hermier
- 3 - Voie d'accès ZAC Côte de la Justice - Rue Linant
- 5 - Axe structurant rue du 11 Novembre 1918 et Avenue Winston Churchill
- 6 - Extension des équipements scolaires Jules Ferry - Place du Champ de Ville
- 7 - Elargissement de la rue des Hayes Mélines
- 8 - Giratoire de la place de la 112 lune
- 9 - Elargissement de la rue de la Citadelle
- 10 - Elargissement de la rue Leroy Mary
- 11 - Elargissement de la rue des Oiseaux
- 12 - Protection de la zone humide de la sente des Prés
- 13 - Protection de la zone humide pointe des batilles
- 14 - Passerelle Pérou entre la rue des Quatre Moulins et la rue de l'île
- 15 - Protection de la zone humide rive gauche Villette - Chaussée du Vexin
- 16 - Ouvrage hydraulique de la Motte - rue du Port
- 17 - Aménagement du carrefour de la rue Saint Germain et de la rue de l'Eglise Saint Germain
- 18 - Cheminement piétonnier Mairie Bigards entre la rue du Quai et la rue du Rempart
- 20 - Cheminement piétonnier de la Côte de la Justice
- 21 - Protection de la zone humide et cheminement piétonnier entre la voie verte et la rue Edouard Lanon
- 22 - Cheminement piétonnier de la rue du Chemin Vert
- 23 - Cheminement piétonnier entre l'avenue des Peupliers et la chaussée Décretot
- 24 - Ouvrage hydraulique amont du bassin de Bigards - Quai de Bigards
- 25 - Equipement public, rue des Vallots (chaufferie bois, déchetterie et ateliers communautaires)
- 26 - Chemin piétonnier entre la sente des Possifères et le chemin des Bruyères
- 27 - Création d'un fossé à redents - Chemin du Tir
- 28 - Aménagement d'une mare Ancien Chemin de Saint Pierre
- 29 - Aménagement d'une mare chemin d'Arca
- 30 - Jardins ouvriers Saint Hildevert - Sente des Prés
- 31 - Aménagement de la Prairie des Fougères - Rue des Fougères
- 32 - Liaison entre la ZNIEFF de la Mare de Saint Lubin et l'espace boisé nord
- 33 - Création du pôle multimodal Maison Rouge
- 34 - Aménagement de voirie rue du 11 Novembre 1918
- 35 - Programme de logements rue Tatin et rue des Huilliers
- 36 - Programme de logements rue du 11 Novembre
- 37 - Extension du cimetière

- Caractérisation des zones et secteurs :**
- Zone Urbaine :**
UA : Centre-ville
UB : Faubourgs mixtes
- dont UBr.ax : Axe structurant
- dont UBr.an : grandes propriétés boisées, route d'Evreux
- dont UBr.p : ex - terrain SOPREMA
UC : Extensions à dominante résidentielle
- dont UCa : à fort potentiel de renouvellement
- dont UCb : Ensembles constitués en collectif
UD : résidentiel stable à dominante pavillonnaire
- dont UDa : grandes propriétés boisées, route d'Evreux
- dont UDb : aire de sédentarisation
- dont UDb : contrainte de pollution (rue des Vallots)
UE : Zones d'activité
- dont UEa : admettant le commerce
UF : Emprises ferroviaires
UG : Zone urbanisée de fait exposée aux risques naturels et non entièrement équipée : Chaussée Décretot
UH : Hameaux (les Monts, St Lubin, les Fosses)
- dont UHa : camping-caravanning de Saint - Lubin
- dont UHb : aire de sédentarisation
- dont UHp : contrainte de sols pollués (ex décharge de Saint Lubin)
- Zone A Urbaniser :**
AU : Zone à urbaniser non affectée Ferme de La Londe (bloquée)
- 1 AUh : Zone à urbaniser ouverte (dominante habitat)
- 1 AUb : Zone à urbaniser ouverte (dominante habitat dense)
- 2 AUh : Zone à urbaniser bloquée (dominante habitat)
- Zone Agricole :**
A : Zone agricole
- Zone Naturelle :**
N : Zone naturelle et forestière
- dont Nco : corridors écologiques à maintenir / à remettre en état
- dont Nk : aire d'accueil des gens du voyage

MODIFICATION
Prescrite le 29/05/15
Enquête publique du 07/12/15 au 08/01/16 (inclus)
Approuvée le 26/04/16

CACHET

AMENAGER DURABLEMENT LES TERRITOIRES DE DEMAIN

- Éléments de superposition :**
- Limite de zone et secteur
 - Limite communale de Louviers
 - Espace Boisé Classé (EBC)
 - Secteurs soumis au Plan de Prévention du Risque Inondation (voir PPRI annexé)
 - Zone d'effets indirects - A à D - Zbv - Risque industriel
 - Zone d'effets irréversibles - A à D - Zei - Risque industriel
 - Zone des premiers effets létaux - A à D - Zpel - Risque industriel
 - Zone d'effets létaux significatifs - A à D - Zels - Risque industriel
 - Zone d'effets indirects - E - Zbv - Risque industriel
 - Zone d'effets irréversibles - E - Zei - Risque industriel
 - Canalisation de Gaz et zone de danger liée (35 m de part et d'autre)
 - Secteur de préservation de la diversité commerciale (art. L123-1-5 II. 5° du CU)
 - Bande d'implantation / alignement obligatoire
 - Servitude d'attente (art. L123-2 a) du CU)
 - Périmètre d'orientation particulière d'aménagement
 - Carrière souterraine (marnière, argillère, etc.) et rayon (voir notice en annexe)
 - Élément du patrimoine inventorié (art. L 123-1-5 III. 2° du CU)
 - Emplacement réservé (art. L 123-1-5 V. du CU)
 - Emplacement réservé en vue de réaliser un programme de logements (art. L123-2 b) du CU)

